Communiqué de la fédération SUD éducation du 29 avril 2016 : comsudeducation_ass_2016-04-29.pdf Le ministère de l'Education nationale annonçait vouloir créer 300 postes de personnels sociaux et de santé dans le pays. Pour la rentrée prochaine, seulement 60 postes seront créés sur l'ensemble des académies. Autant dire que l'ensemble des problèmes rencontrés chaque jour dans les missions des personnels resteront en l'état. Au regard des situations que doivent gérer les personnels (précarité des familles, décrochage scolaire, difficultés sociales des étudiants, scolarisation des jeunes étrangers isolés et maintenant intervention dans les écoles de plusieurs départements…), ces non créations de postes constituent une véritable dégradation des conditions de travail. A cela s'ajoute le problème récurrent des frais de déplacement. ►SUD éducation revendique le passage en catégorie A de la fonction publique pour tous personnels sociaux et de santé. Cela correspondrait justement à leurs missions et à leurs qualifications. ►SUD éducation revendique une revalorisation importante des indemnités de déplacement des personnels sociaux et de santé afin que ceux-ci ne se retrouvent pas à dépenser une partie de leur salaire pour assurer leurs fonctions. ►SUD éducation revendique un véritable plan pour le travail social en milieu scolaire et universitaire. Le recrutement immédiat de 300 personnels sociaux et de santé doit être une étape pour la rentrée prochaine. ►SUD éducation dénonce le recours à l'emploi précaire et revendique la titularisation des personnels sociaux et de santé recrutés sur des contrats précaires et actuellement en service.

Documents joints

comsudeducation_ass_2016-04-29.pdf